

DÉCLARATION SUR LE MILLÉNAIRE ÉTHIOPIEN

Nous, chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union africaine, réunis à l'occasion de la Huitième Session ordinaire de notre Conférence, les 29 et 30 Janvier 2007, à Addis-Abeba (Ethiopie) ;

Prenant note de l'information fournie par le Gouvernement éthiopien sur la célébration du Millénaire éthiopien le 12 septembre 2007 ;

Reconnaissant avec satisfaction l'appel du Peuple éthiopien aux frères et sœurs africains afin qu'ils considèrent le Millénaire comme une occasion véritablement africaine et de s'associer à lui pour sa célébration ;

Notant avec satisfaction l'engagement du Peuple éthiopien à saisir cette unique occasion pour mettre en exergue sa détermination collective à marquer une différence dans la lutte contre la pauvreté et à élargir les frontières de la démocratie et de la bonne gouvernance ;

Saluant la coopération qui existe déjà entre la Commission de l'Union africaine et le Conseil national du Festival du Millénaire éthiopien ;

Lançons un appel aux États membres de l'Union africaine, à la Commission de l'Union africaine et aux Communautés économiques régionales afin qu'ils apportent leur soutien à la réussite de la célébration de cet événement africain, unique en son genre, qu'est le Millénaire éthiopien.



2007

Declaration on the Ethiopian Millennium

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/332>

Downloaded from African Union Common Repository